



Spéciale Info négo :



Une vidéo qui explique bien :

Voici une vidéo qui vous explique la négo 2023 « Négo 101 ». Celle-ci débute à 5 minutes et 42 secondes. Bon visionnement !

<https://youtu.be/TPY9zZ7UkfQ>

Nos revendications, pour l'ensemble des membres CSQ

Des propositions fortes, engageantes et réalistes pour améliorer concrètement nos conditions de travail.

Des propositions élaborées en front commun, parce que nous sommes plus forts lorsque nous sommes unis.

Des propositions pour démontrer au gouvernement qu'on est là.

On est là pour nos membres.

On est là pour la population.

On est là pour négocier.

Proposition 1. Nos salaires

Que le Front commun revendique :

- L'introduction d'un mécanisme permanent garantissant, au 1er avril de chaque année, l'indexation annuelle de chaque taux et de chaque échelle de traitement selon l'indice des prix à la consommation (IPC) pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre précédent;
- La première année, une hausse de chaque taux et de chaque échelle de traitement de 100 \$ par semaine **ou** l'application du mécanisme permanent d'indexation annuelle plus 2 %, selon la formule la plus avantageuse;
- La deuxième année, l'application du mécanisme permanent d'indexation annuelle plus une hausse salariale de 3 %;
- La troisième année, l'application du mécanisme permanent d'indexation annuelle plus une hausse salariale de 4 %.

Proposition 2 : Nos retraites :

Protéger notre régime de retraite et en améliorer certains aspects : on est là!

Que le Front commun revendique les bonifications des conditions de retraite suivantes sans effets sur le taux de cotisation :

- Améliorer la retraite progressive, notamment :
- Allonger la durée maximale des retraites progressives prévue à la loi sur le RREGOP, la faisant ainsi passer de 5 années à 7 années;
- Prévoir que la travailleuse ou le travailleur qui se prévaut du programme de retraite progressive puisse le poursuivre au-delà de la durée initialement convenue tout en n'excédant pas la période maximale prévue au programme;
- Instaurer un mécanisme de revalorisation de la rente pour une retraite après 65 ans;
- Augmenter l'âge maximal de participation au RREGOP à 71 ans;
- Ajuster l'hypothèse de taux d'intérêt de la compensation de la réduction actuarielle;
- Instaurer la prestation anticipée.

Que le Front commun revendique des mesures structurantes pour stabiliser le taux de cotisation dans le contexte de la maturité croissante du RREGOP à partir de l'évaluation des recommandations de la partie syndicale au comité de travail CSN-CSQ-FTQ.

Que le Front commun revendique que la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ) améliore ses politiques d'investissements responsables, en particulier sur les critères « social » et « environnemental » de ses stratégies d'investissements.

Proposition 3 : Nos droits parentaux

Améliorer la vie des parents : on est là!

Que le Front commun, pour faciliter la conciliation famille-travail et encourager un meilleur équilibre dans la parentalité, revendique :

- L'augmentation du nombre de semaines du congé de paternité et du congé pour adoption avec indemnités complémentaires, de manière concordante;
- L'amélioration des modalités relatives à la prise de congé sans solde ou de congé partiel sans solde, notamment afin que les parents puissent bénéficier des prestations supplémentaires du Régime québécois d'assurance parentale (RQAP);
- L'élargissement des motifs de congés spéciaux à l'occasion de la grossesse et l'augmentation de la banque de congés spéciaux avec solde.
- Que le Front commun revendique que soient tenues en compte les périodes de mise à pied cyclique ou de vacances dans le versement d'indemnités par l'employeur du régime des droits parentaux.
- Que le Front commun revendique la fin de l'obligation, pour les enseignantes ou les enseignants de collège, de faire coïncider avec le début de la session leur retour du congé sans traitement prévu au régime des droits parentaux.



Proposition 4 : les disparités régionales

Que le Front commun revendique:

- Que la municipalité de Fermont ainsi que les Îles-de-la-Madeleine soient ajoutées au secteur III et que les localités de Chisasibi et de Radisson soient ajoutées au secteur IV.
- L'élargissement du paiement de transport de nourriture à certaines autres localités du secteur III.
- L'amélioration des dispositions relatives aux sorties dans les localités déjà visées, notamment quant au nombre de sorties et à l'accès à des déplacements remboursés pour les personnes recrutées localement.
- Une prime ou une intégration à un secteur pour certaines régions ou localités non visées par une prime de disparité régionale et aux prises avec des problèmes aigus d'attraction et de rétention en lien avec l'éloignement et l'isolement.

Pour encore plus d'informations :

Consultez la brochure informationnelle « Nos revendications » : Versions PDF téléchargeables et imprimables, en double cliquant sur le PDF suivant :



FC_Brochure-Final_RE
V_30-11-2022.pdf

Les offres du gouvernement :

Un appauvrissement garanti : 9% augmentation sur 5 ans :

- An 1 : 3% au 1^{er} avril 2023.
- An 2 : 1,5 % au 1^{er} avril 2024.
- An 3 : 1,5 % au 1^{er} avril 2025.
- An 4 : 1,5 % au 1^{er} avril 2026.
- An 5 : 1,5 % au 1^{er} avril 2027.
- Avec un montant forfaitaire de 1000 \$ du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023 (non calculé lors de la comptabilisation des revenus de retraite et des vacances).



À retenir :

- Nous avons un retard de rémunération globale des travailleurs des services publics 3,9% sur l'ensemble des travailleurs du Québec.
- Le Comité patronal de négociation des centres de services scolaires francophones [vient de déposer son offre](#) à la Fédération du personnel de soutien scolaire (FPSS-CSQ). Le président de la FPSS-CSQ constate « **une fois de plus, le gouvernement a ignoré les besoins du personnel de soutien scolaire et il nous sert le même plat froid qu'en 2019** ».

Suivez-nous sur Facebook pour des mises à jour périodique!

**L'Exécutif du SPSEFN**

Brigitte Beaudry
Présidente

Téléphone poste 1

Stéphanie Tremblay
Vice-présidente au secrétariat et
à la trésorerie

Téléphone Poste 2

Sylvie Levert
Vice-présidente aux relations de
travail et aux communications

Téléphone P 3

Sylvie Bacon
Vice-présidente à la CNESST

Téléphone P 4